



Québec, le 13 novembre 2024

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/24-398

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir les documents suivants :

1. Tous les échanges entre le ministère de l'Éducation du Québec et la direction du Collège Saint-Anne depuis 2010;
2. Tous les échanges du ministère de l'Éducation du Québec concernant la vente de l'établissement Queen of Angels;
3. Les dates auxquelles les élèves du Collège Saint-Anne ont effectué leurs examens du Ministère depuis 2019, ainsi que les résultats de ceux-ci;
4. Une copie des permis de la Loi sur l'enseignement privé octroyés par le ministère de l'Éducation au Collège Saint-Anne.

Afin de répondre aux premier et deuxième points de votre demande, vous trouverez ci-annexé les correspondances transmises par le Ministère.

En ce qui concerne le troisième point de votre demande, vous trouverez également ci-joint les horaires des examens ministériels, déterminés par le Ministère. Le document présentant les résultats aux épreuves ministérielles de 2019 à 2024 ne peut pas vous être communiqué car les renseignements qui y sont contenus sont susceptibles de révéler des renseignements personnels ou confidentiels selon les articles 53, 54, 56 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « La Loi »).

Enfin, pour répondre au quatrième point, vous trouverez ci-joint les permis délivrés par le Ministère.

Il est important de noter que tous les renseignements étant susceptibles de révéler des renseignements personnels ou confidentiels ont aussi été élagués des documents conformément aux articles ci-dessus mentionnés (signatures). Vous trouverez également une reproduction des articles de la Loi ci-mentionnés.

... 2

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JG/mc

p. j. 20

PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

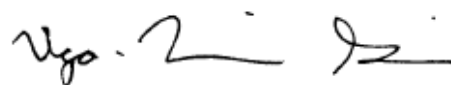
est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans
chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés
Collège Sainte-Anne, Campus de Lachine 1250, boulevard Saint-Joseph Montréal (Québec) H8S 2M8	640501	♦ Enseignement en formation générale au secondaire
Collège Sainte-Anne, Campus de Dorval 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Enseignement en formation générale au secondaire

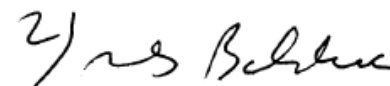
Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **SANS ÉCHÉANCE**

Fait à Québec, le **16 septembre 2014**



Ugo-Mercier Gouin
Directeur de l'enseignement privé



Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés
Collège Sainte-Anne, Campus de Lachine 1250, boulevard Saint-Joseph Montréal (Québec) H8S 2M8	640501	♦ Enseignement en formation générale au secondaire
Collège Sainte-Anne, Campus de Dorval 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Enseignement en formation générale au secondaire

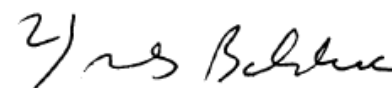
Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **SANS ÉCHÉANCE**

Fait à Québec, le **16 septembre 2014**



Ugo-Mercier Guoin
Directeur de l'enseignement privé



Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés
Collège Sainte-Anne, Campus de Dorval 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Éducation préscolaire 5 ans ♦ Enseignement au primaire

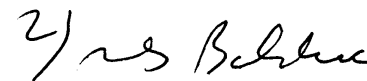
Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **du 1er juillet 2015 au 30 juin 2018**

Fait à Québec, le **5 février 2015**



Maryse Malenfant
Directrice de l'enseignement privé



Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés
Collège Sainte-Anne, Académie Sainte-Anne 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Éducation préscolaire 5 ans ♦ Enseignement au primaire

Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022**

Fait à Québec, le **28 mars 2019**



Étienne Chabot
Directeur de l'enseignement privé



Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés
Collège Sainte-Anne, Académie Sainte-Anne 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Éducation préscolaire 5 ans ♦ Enseignement au primaire

Duplicata

Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022**

Fait à Québec, le **28 mars 2019**



Étienne Chabot
Directeur de l'enseignement privé



Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés
Collège Sainte-Anne 1250, boulevard Saint-Joseph Montréal (Québec) H8S 2M8	640501	♦ Enseignement en formation générale au secondaire
Collège Sainte-Anne, Académie Sainte-Anne 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Enseignement en formation générale au secondaire

Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **SANS ÉCHÉANCE**

Fait à Québec, le **28 mars 2019**



Étienne Chabot
Directeur de l'enseignement privé



Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés
Collège Sainte-Anne 1250, boulevard Saint-Joseph Montréal (Québec) H8S 2M8	640501	♦ Enseignement en formation générale au secondaire
Collège Sainte-Anne, Académie Sainte-Anne 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Enseignement en formation générale au secondaire

Duplicata

Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **SANS ÉCHÉANCE**

Fait à Québec, le **28 mars 2019**



Étienne Chabot
Directeur de l'enseignement privé



Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés
Collège Sainte-Anne, Dorval 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Éducation préscolaire 4 et 5 ans ♦ Enseignement au primaire

Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2022**

Fait à Québec, le **8 juillet 2020**



Étienne Chabot
Directeur de l'enseignement privé



Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés
Collège Sainte-Anne, Lachine 1250, boulevard Saint-Joseph Montréal (Québec) H8S 2M8	640501	♦ Enseignement en formation générale au secondaire
Collège Sainte-Anne, Dorval 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Enseignement en formation générale au secondaire

Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **SANS ÉCHÉANCE**

Fait à Québec, le **8 juillet 2020**



Étienne Chabot
Directeur de l'enseignement privé



Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés
Collège Sainte-Anne, Lachine 1250, boulevard Saint-Joseph Montréal (Québec) H8S 2M8	640501	♦ Enseignement en formation générale au secondaire
Collège Sainte-Anne, Dorval 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Enseignement en formation générale au secondaire

Duplicata

Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **SANS ÉCHÉANCE**

Fait à Québec, le **8 juillet 2020**



Étienne Chabot
Directeur de l'enseignement privé



Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur



PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés	Agréé aux fins de subventions
Collège Sainte-Anne, Dorval 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Éducation préscolaire 4 et 5 ans ♦ Enseignement au primaire	Non Non

Titulaire du permis : COLLÈGE SAINTE-ANNE

Période de validité : du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2026

Fait à Québec, le 23 août 2022

Annie Aubin
Directrice de l'enseignement privé

Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation



PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés	Agréé aux fins de subventions
Collège Sainte-Anne, Lachine 1250, boulevard Saint-Joseph Montréal (Québec) H8S 2M8	640501	♦ Enseignement en formation générale au secondaire	Oui
Collège Sainte-Anne, Dorval 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Enseignement en formation générale au secondaire	Oui

Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **SANS ÉCHÉANCE**

Fait à Québec, le **23 août 2022**

Annie Aubin
Directrice de l'enseignement privé

Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation



PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés	Agréé aux fins de subventions
Collège Sainte-Anne, Lachine 1250, boulevard Saint-Joseph Montréal (Québec) H8S 2M8	640501	♦ Enseignement en formation générale au secondaire	Oui
Collège Sainte-Anne, Dorval 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Enseignement en formation générale au secondaire	Oui

Duplicata

Titulaire du permis : COLLÈGE SAINTE-ANNE

Période de validité : SANS ÉCHÉANCE

Fait à Québec, le 23 août 2022

Annie Aubin
Directrice de l'enseignement privé

Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation



PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés	Agréé aux fins de subventions
Collège Sainte-Anne, Dorval 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Éducation préscolaire 4 et 5 ans ♦ Enseignement au primaire	Non Non
Collège Sainte-Anne, Buissonnière, préscolaire-primaire Outremont 215, avenue De L'Épée Montréal (Québec) H2V 3T3	640503	♦ Éducation préscolaire 4 et 5 ans ♦ Enseignement au primaire	Partiel Oui

Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026**

Fait à Québec, le **13 juin 2023**

Annie Aubin
Directrice de l'enseignement privé

Bernard Drainville
Ministre de l'Éducation



PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés	Agréé aux fins de subventions
Collège Sainte-Anne, Dorval 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Éducation préscolaire 4 et 5 ans ♦ Enseignement au primaire	Non Non
Collège Sainte-Anne, Buissonnière, préscolaire-primaire Outremont 215, avenue De L'Épée Montréal (Québec) H2V 3T3	640503	♦ Éducation préscolaire 4 et 5 ans ♦ Enseignement au primaire	Partiel Oui

Duplicata

Titulaire du permis : COLLÈGE SAINTE-ANNE

Période de validité : du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026

Fait à Québec, le 13 juin 2023

Annie Aubin
Directrice de l'enseignement privé

Bernard Drainville
Ministre de l'Éducation



PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés	Agréé aux fins de subventions
Collège Sainte-Anne, Lachine 1250, boulevard Saint-Joseph Montréal (Québec) H8S 2M8	640501	♦ Enseignement en formation générale au secondaire	Oui
Collège Sainte-Anne, Dorval 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Enseignement en formation générale au secondaire	Oui

Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **SANS ÉCHÉANCE**

Fait à Québec, le **13 juin 2023**

Annie Aubin
Directrice de l'enseignement privé

Bernard Drainville
Ministre de l'Éducation



PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation

L'établissement : **Collège Sainte-Anne**
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés	Agréé aux fins de subventions
Collège Sainte-Anne, Lachine 1250, boulevard Saint-Joseph Montréal (Québec) H8S 2M8	640501	♦ Enseignement en formation générale au secondaire	Oui
Collège Sainte-Anne, Dorval 100, boulevard Bouchard Dorval (Québec) H9S 1A7	640502	♦ Enseignement en formation générale au secondaire	Oui

Duplicata

Titulaire du permis : **COLLÈGE SAINTE-ANNE**

Période de validité : **SANS ÉCHÉANCE**

Fait à Québec, le **13 juin 2023**

Annie Aubin
Directrice de l'enseignement privé

Bernard Drainville
Ministre de l'Éducation

Horaire de la session d'examen et de la reprise d'épreuves du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Épreuves uniques

2018-2019

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Direction de la sanction des études
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
675, boulevard René-Lévesque Est
Aile René- Lévesque, 4e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418-644-0905, poste 3219

Le contenu de document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
www.education.gouv.qc.ca.

Table des matières

HORAIRE DE LA SESSION D'EXAMEN	1
– Épreuves en langue française	1
Décembre 2018 – Janvier 2019.....	1
Mai – Juin 2019	2
Juillet – Août 2019	3
HORAIRE DE LA SESSION D'EXAMEN	4
– Épreuves en langue anglaise.....	4
Décembre 2018 – Janvier 2019.....	4
Mai – Juin 2019	5
Juillet - Août 2019.....	6

HORAIRE DE LA SESSION D'EXAMEN

– Épreuves en langue française

Décembre 2018 – Janvier 2019		
29 novembre	Français écriture, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, Remise du dossier préparatoire	132-520
6 décembre 8 h 45 – 12 h	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, Production écrite	132-520
9 au 17 janvier	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Tâche préparatoire et Interaction orale	134-510
9 au 11 janvier	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Remise du cahier de préparation	136-540 136-550
14 au 16 janvier	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Écoute du document audio et discussion	136-540 136-550
15 janvier 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Culture, société et technique (Raisonnement en math.) Technico-sciences (Raisonnement en math.) Sciences naturelles (Raisonnement en math.)	063-420 064-420 065-420
16 janvier 9 h – 12 h	Science et technologie, 4 ^e secondaire, Épreuve écrite Applications technologiques et scientifiques, 4 ^e secondaire, Épreuve écrite	055-410 057-410
17 janvier 9 h – 12 h	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Production écrite	136-540 136-550
18 janvier 9 h – 11 h	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Production écrite	134-530

Mai – Juin 2019		
25 avril	Français écriture, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, Remise du dossier préparatoire	132-520
2 mai 9 h – 12 h 15	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, Production écrite	132-520
13 mai au 5 juin	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Tâche préparatoire et Interaction orale	134-510
22 au 24 mai	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Remise du cahier de préparation	136-540 136-550
27 au 29 mai	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Écoute du document audio et discussion	136-540 136-550
30 mai 9 h – 12 h	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Production écrite	136-540 136-550
6 juin 9 h – 11 h	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Production écrite	134-530
11 juin 9 h – 12 h	Histoire du Québec et du Canada, 4 ^e secondaire (Épreuve d'appoint)	085-404
12 juin 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Technico-sciences (Raisonnement en math.) Sciences naturelles (Raisonnement en math.)	064-420 065-420
14 juin 9 h – 12 h	Science et technologie, 4 ^e secondaire, Épreuve écrite Applications technologiques et scientifiques, 4 ^e secondaire, Épreuve écrite	055-410 057-410
18 juin 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Culture, société et technique (Raisonnement en math.)	063-420

Juillet – Août 2019		
22 juillet	Français écriture, langue d'enseignement, 5e secondaire, Remise du dossier préparatoire	132-520
22 au 24 juillet	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Remise du cahier de préparation	136-540 136-550
29 juillet (pm) au 31 juillet	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Tâche préparatoire et Interaction orale	134-510
29 juillet 8 h 30 – 11 h 45	Français, langue d'enseignement, 5e secondaire, Production écrite	132-520
30 juillet 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Culture, société et technique (Raisonnement en math.) Technico-sciences (Raisonnement en math.) Sciences naturelles (Raisonnement en math.)	063-420 064-420 065-420
31 juillet (a.m.)	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Écoute du document audio et discussion	136-540 136-550
1^{er} août 9 h – 11 h	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Production écrite	134-530
1^{er} août 9 h – 12 h	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Production écrite	136-540 136-550
2 août 9 h – 12 h	Science et technologie, 4 ^e secondaire, Épreuve écrite Applications technologiques et scientifiques, 4e secondaire, Épreuve écrite	055-410 057-410

HORAIRE DE LA SESSION D'EXAMEN

– Épreuves en langue anglaise

Décembre 2018 – Janvier 2019		
À compter du 7 janvier 2019	Français, langue seconde, 5e secondaire, Programme de base et enrichi Remise du document Modalités d'évaluation	634-510 634-520 634-530 635-520 635-530
11 janvier 9h -12h	Français, langue seconde, 5e secondaire, Programme de base, Compréhension écrite	634-520
11 janvier (pm) au 16 janvier	Français, langue seconde, 5e secondaire, Programme de base, Interaction orale	634-510
14 janvier 9h-12h	English Language Arts, Sec. 5, Reading	612-520
14 janvier 13h-16h	English Language Arts, Sec. 5, Production Preparation	612-530
15 janvier 9h-12h	English Language Arts, Sec. 5, Production Writing	612-530
15 janvier 9h-12h	Mathematics, Sec. 4 Cultural, Social and Technical Option (Math. Reasoning) Technical and Scientific Option (Math. Reasoning) Science Option (Math. Reasoning)	563-420 564-420 565-420
16 janvier 9h-12h	Science and Technology, Sec. 4, Writing Applied Science and Technology, Sec. 4, Writing	555-410 557-410
17 janvier 9h-12h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Compréhension écrite	635-520
17 janvier 13h-16h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Production écrite	635-530
17 janvier 13h-15h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Production écrite	634-530

Mai – Juin 2019		
6 mai au 10 mai	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Remise du document Modalités d'évaluation	634-510 634-520 634-530
6 mai au 31 mai	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Remise du document Modalités d'évaluation	635-520 635-530
15 mai 9h-12h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Compréhension écrite	634-520
16 mai au 4 juin	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Activité préparatoire et Interaction orale	634-510
27 mai 9h-12h	English Language Arts, Sec. 5, Reading	612-520
28 mai 9h-12h	English Language Arts, Sec. 5, Production Preparation	612-530
29 mai 9h-12h	English Language Arts, Sec. 5, Production Writing	612-530
5 juin 9h-11h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Production écrite	634-530
6 juin 9h-12h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Compréhension écrite	635-520
7 juin 9h-12h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Production écrite	635-530
11 juin 9h-12h	History of Québec and Canada, Sec. 4 (Épreuve d'appoint)	585-404
12 juin 9h-12h	Mathematics, Sec. 4 Technical and Scientific Option (Math. Reasoning) Science Option (Math. Reasoning)	564-420 565-420
14 juin 9h-12h	Science and Technology, Sec. 4, Writing Applied Science and Technology, Sec. 4, Writing	555-410 557-410
18 juin 9h-12h	Mathematics, Sec. 4 Cultural, Social and Technical Option (Math. Reasoning)	563-420

Juillet - Août 2019		
22 juillet	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base et enrichi Remise du document Modalités d'évaluation	634-510 634-520 634-530 635-520 635-530
26 juillet 9h-12h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Compréhension écrite	634-520
26 juillet (pm) au 31 juillet	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Activité préparatoire et interaction orale	634-510
29 juillet 9h-12h	English Language Arts, Sec. 5, Reading	612-520
30 juillet 9h-12h	Mathematics, Sec. 4 Cultural, Social and Technical Option (Math. Reasoning) Technical and Scientific Option (Math. Reasoning) Science Option (Math. Reasoning)	563-420 564-420 565-420
30 juillet 13h-16h	English Language Arts, Sec. 5, Production Preparation	612-530
31 juillet 9h-12h	English Language Arts, Sec. 5, Production Writing	612-530
31 juillet 9h-12h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Compréhension écrite	635-520
1^{er} août 9h-11h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Production écrite	634-530
1^{er} août 13h-16h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi, Production écrite	635-530
2 août 9h-12h	Science and Technology, Sec. 4, Writing Applied Science and Technology, Sec. 4, Writing	555-410 557-410



Horaires des sessions des épreuves du ministère de l'Éducation

Épreuves ministérielles de la 4^e et 5^e secondaire

2023-2024

HORAIRE MODIFIÉ DE LA SESSION DE JUIN

ET

HORAIRE DE LA SESSION D'AOÛT

Coordination et rédaction
Direction de la sanction des études
Secteur de la Réussite éducative et de la main-d'œuvre

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation du Québec
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation du Québec

HORAIRE DE LA SESSION D'ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

Épreuves en langue française

Juin 2024		
30 avril	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire Écriture - Remise du dossier préparatoire	132-520
7 mai 9 h – 12 h 15	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire Écriture	132-520
15 mai au 18 juin (avant 134-530) ¹	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Tâche préparatoire et interaction orale	134-510
29 mai au 5 juin	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du cahier de préparation	136-540 136-550
5 au 11 juin	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Écoute du document audio et discussion	136-540 136-550
13 juin 9 h – 12 h	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	136-540 136-550
18 juin 9 h 30 – 11 h 30	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	134-530
14 juin 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Technico-sciences (Raisonnement en math.) Sciences naturelles (Raisonnement en math.)	064-420 065-420
17 juin 9 h – 12 h	Histoire du Québec et du Canada, 4 ^e secondaire	085-404
19 juin 9 h – 12 h	Science, 4 ^e secondaire Science et technologie, Théorie Applications technologiques et scientifiques, Théorie	055-410 057-410
20 juin 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Culture, société et technique (Raisonnement en math.)	063-420

¹ Les épreuves d'interaction orale 134-510 et 634-510 peuvent être administrées jusqu'au matin de l'épreuve d'écriture, pourvu que leur administration soit terminée avant le début de celle-ci.

Août 2024		
18 juillet	Français, 5 ^e secondaire, Écriture - Remise du dossier préparatoire	132-520
23 au 26 juillet	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du cahier de préparation	136-540 136-550
25 juillet 8 h 45 – 12 h	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire Écriture	132-520
25 juillet en après-midi au 1^{er} août (avant 134-530)²	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Tâche préparatoire et interaction orale	134-510
29 juillet 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Culture, société et technique (Raisonnement en math.) Technico-sciences (Raisonnement en math.) Sciences naturelles (Raisonnement en math.)	063-420 064-420 065-420
30 juillet 9 h – 12 h	Histoire du Québec et du Canada, 4 ^e secondaire	085-404
29 juillet en après-midi	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Écoute du document audio et discussion	136-540 136-550
31 juillet 9 h – 12 h	Science, 4 ^e secondaire Science et technologie, Théorie Applications technologiques et scientifiques, Théorie	055-410 057-410
1^{er} août 9 h 30 – 11 h 30	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	134-530
1^{er} août 9 h – 12 h	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	136-540 136-550

² Les épreuves d'interaction orale 134-510 et 634-510 peuvent être administrées jusqu'au matin de l'épreuve d'écriture, pourvu que leur administration soit terminée avant le début de celle-ci.

Épreuves en langue anglaise

Juin 2024		
8 mai au 3 juin	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	635-520 635-530
21 au 24 mai	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	634-510 634-520 634-530
27 mai 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et compréhension écrite	634-520
27 mai au 12 juin (avant 634-530) ³	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et interaction orale	634-510
4 juin 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Reading	612-520
5 juin 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Production Preparation	612-530
6 juin 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Production Writing	612-530
12 juin 9 h 30 – 11 h 30	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	634-530
12 juin 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Activité préparatoire et compréhension écrite	635-520
13 juin 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	635-530
14 juin 9 h – 12 h	Mathematics, Sec. 4 Technical and Scientific Option (Math. Reasoning) Science Option (Math. Reasoning)	564-420 565-420
17 juin 9 h – 12 h	History of Québec and Canada, Sec. 4	585-404
19 juin 9 h – 12 h	Science, Sec. 4 Science and Technology, Theory Applied Science and Technology, Theory	555-410 557-410
20 juin 9 h – 12 h	Mathematics, Sec. 4 Cultural, Social and Technical Option (Math. Reasoning)	563-420

³ Les épreuves d'interaction orale 134-510 et 634-510 peuvent être administrées jusqu'au matin de l'épreuve d'écriture, pourvu que leur administration soit terminée avant le début de celle-ci.

Août 2024		
22 juillet	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	634-510 634-520 634-530
À compter du 22 juillet	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	635-520 635-530
23 juillet 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et compréhension écrite	634-520
23 juillet (en après-midi) au 1^{er} août (avant 634-530)⁴	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et interaction orale	634-510
24 juillet 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Reading	612-520
25 juillet 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Production Preparation	612-530
26 juillet 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5, Production Writing	612-530
29 juillet 9 h – 12 h	Mathematics, Sec. 4 Cultural, Social and Technical Option (Math. Reasoning) Technical and Scientific Option (Math. Reasoning) Science Option (Math. Reasoning)	563-420 564-420 565-420
30 juillet 9 h – 12 h	History of Québec and Canada, Sec. 4	585-404
31 juillet 9 h – 12 h	Science, Sec. 4 Science and Technology, Theory Applied Science and Technology, Theory	555-410 557-410
1^{er} août 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Activité préparatoire et compréhension écrite	635-520
1^{er} août 9 h 30 – 11 h 30	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	634-530
2 août 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	635-530

⁴ Les épreuves d'interaction orale 134-510 et 634-510 peuvent être administrées jusqu'au matin de l'épreuve d'écriture, pourvu que leur administration soit terminée avant le début de celle-ci.

EDUCATION.GOUV.QC.CA

HORAIRE DE LA SESSION
D'EXAMEN ET
DE LA REPRISE D'ÉPREUVES
DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Épreuves uniques

2021-2022



Coordination et rédaction
Direction de la sanction des études
Direction générale des services à l'enseignement
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation du Québec
1035, rue De La Chevrotière, 28e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation du Québec

Table des matières

- Épreuves en langue française	1
Session de janvier 2022 ¹	1
Session de juin 2022	2
Session d'août 2022.....	3
- Épreuves en langue anglaise.....	4
Session de janvier 2022	4
Session de juin 2022	5
Session de août 2022.....	6

¹ Afin d'alléger le texte et d'assurer la conformité entre l'horaire, le système Charlemagne et les documents relatifs aux épreuves ministérielles, les sessions sont nommées en fonction du mois où les résultats doivent être transmis. La *session de janvier* commence en décembre et se termine à la fin janvier, la *session de juin* commence en mai et se termine à la fin des classes en juin et la *session d'août* commence à la fin juillet et se termine dans la première semaine d'août.

HORAIRE DE LA SESSION D'EXAMEN

Épreuves en langue française

Session de janvier 2022		
25 novembre	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire Écriture - Remise du dossier préparatoire	132-520
2 décembre 8 h 45 – 12 h	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire Écriture	132-520
10 au 12 janvier	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du cahier de préparation	136-540 136-550
10 au 17 janvier	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Tâche préparatoire et interaction orale	134-510
13 au 17 janvier	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Écoute du document audio et discussion	136-540 136-550
12 janvier 9 h – 12 h	Science, 4 ^e secondaire Science et technologie, Volet théorie Applications technologiques et scientifiques, Volet théorie	055-410 057-410
14 janvier 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Culture, société et technique (Raisonnement mathématique) Technico-sciences (Raisonnement mathématique) Sciences naturelles (Raisonnement mathématique)	063-420 064-420 065-420
18 janvier 9 h – 12 h	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	136-540 136-550
18 janvier 9 h 30 – 11 h 30	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	134-530

Session de juin 2022		
28 avril	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire Écriture - Remise du dossier préparatoire	132-520
5 mai 9 h – 12 h 15	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire Écriture	132-520
16 mai au 8 juin	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Tâche préparatoire et interaction orale	134-510
19 au 26 mai	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du cahier de préparation	136-540 136-550
27 mai au 1^{er} juin	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Écoute du document audio et discussion	136-540 136-550
2 juin 9 h – 12 h	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	136-540 136-550
9 juin 9 h 30 – 11 h 30	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	134-530
13 juin 9 h – 12 h	Histoire du Québec et du Canada, 4 ^e secondaire <i>(Épreuve d'appoint – Facultatif)</i>	085-404
15 juin 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Technico-sciences (Raisonnement mathématique) Sciences naturelles (Raisonnement mathématique)	064-420 065-420
17 juin 9 h – 12 h	Science, 4 ^e secondaire Science et technologie, Volet théorie Applications technologiques et scientifiques, Volet théorie	055-410 057-410
20 juin 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Culture, société et technique (Raisonnement mathématique)	063-420

Session d'août 2022		
20 juillet	Français, 5e secondaire, Écriture - Remise du dossier préparatoire	132-520
Du 20 au 26 juillet	Anglais, langue seconde, 5e secondaire, Programme enrichi Remise du cahier de préparation	136-540 136-550
Du 25 juillet en après-midi au 29 juillet	Anglais, langue seconde, 5e secondaire, Programme de base Tâche préparatoire et interaction orale	134-510
27 juillet 8 h 30 – 11 h 45	Français, langue d'enseignement, 5e secondaire Écriture	132-520
28 juillet 9 h – 12 h	Mathématique, 4e secondaire Culture, société et technique (Raisonnement mathématique) Technico-sciences (Raisonnement mathématique) Sciences naturelles (Raisonnement mathématique)	063-420 064-420 065-420
29 juillet 9 h – 12 h	Science, 4e secondaire Science et technologie, Volet théorie Applications technologiques et scientifiques, Volet théorie	055-410 057-410
29 juillet en après-midi	Anglais, langue seconde, 5e secondaire, Programme enrichi Écoute du document audio et discussion	136-540 136-550
1^{er} août 9 h – 11 h	Anglais, langue seconde, 5e secondaire, Programme de base Production écrite	134-530
1^{er} août 9 h – 12 h	Anglais, langue seconde, 5e secondaire, Programme enrichi Production écrite	136-540 136-550

HORAIRE DE LA SESSION D'EXAMEN

Épreuves en langue anglaise

Session de janvier 2022		
10 janvier	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	634-510 634-520 634-530
À compter du 10 janvier	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	635-520 635-530
12 janvier 9 h – 12 h	Science, Sec. 4 Science and Technology, Theory component Applied Science and Technology, Theory component	555-410 557-410
13 janvier 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et compréhension écrite	634-520
13 janvier 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Activité préparatoire et compréhension écrite	635-520
13 janvier en pm au 20 janvier	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et interaction orale	634-510
14 janvier 9 h – 12 h	Mathematics, Sec. 4 Cultural, Social and Technical Option (Mathematical Reasoning) Technical and Scientific Option (Mathematical Reasoning) Science Option (Mathematical Reasoning)	563-420 564-420 565-420
17 janvier 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	635-530
18 janvier 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Reading	612-520
19 janvier 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Production Preparation	612-530
20 janvier 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Production Writing	612-530
21 janvier 9 h 30 – 11 h 30	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	634-530

Session de juin 2022

2 au 6 mai	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	634-510 634-520 634-530
2 au 27 mai	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	635-520 635-530
12 mai 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Activité préparatoire et compréhension écrite	634-520
13 mai au 3 juin	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et interaction orale	634-510
24 mai 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Reading	612-520
25 mai 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Production Preparation	612-530
26 mai 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Production Writing	612-530
6 juin 9 h 30 – 11 h 30	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	634-530
7 juin 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Activité préparatoire et compréhension écrite	635-520
8 juin 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	635-530
13 juin 9 h – 12 h	History of Québec and Canada, Sec. 4 (<i>Complementary Examination – Optional</i>)	585-404
15 juin 9 h – 12 h	Mathematics, Sec. 4 Technical and Scientific Option (Mathematical Reasoning) Science Option (Mathematical Reasoning)	564-420 565-420
17 juin 9 h – 12 h	Science, Sec. 4 Science and Technology, Theory component Applied Science and Technology, Theory component	555-410 557-410
20 juin 9 h – 12 h	Mathematics, Sec. 4 Cultural, Social and Technical Option (Mathematical Reasoning)	563-420

Session d'août 2022

19 juillet	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	634-510 634-520 634-530
À compter du 19 juillet	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	635-520 635-530
22 juillet 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et compréhension écrite	634-520
22 juillet (en après-midi) au 29 juillet	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et interaction orale	634-510
25 juillet 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Reading	612-520
26 juillet 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Production Preparation	612-530
27 juillet 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5, Production Writing	612-530
28 juillet 9 h – 12 h	Mathematics, Sec. 4 Cultural, Social and Technical Option (Mathematical Reasoning) Technical and Scientific Option (Mathematical Reasoning) Science Option (Mathematical Reasoning)	563-420 564-420 565-420
29 juillet 9 h – 12 h	Science, Sec. 4 Science and Technology, Theory component Applied Science and Technology, Theory component	555-410 557-410
1^{er} août 9 h – 11 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	634-530
1^{er} août 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Activité préparatoire et compréhension écrite	635-520
2 août 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	635-530

EDUCATION.GOUV.QC.CA



Québec, le 17 septembre 2014

Monsieur Ugo Cavenaghi
Directeur général
Collège Sainte-Anne
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

Monsieur le Directeur général,

Le Collège Sainte-Anne de Lachine ainsi que le Collège Queen of Angels ont informé le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de leur fusion au 1^{er} juillet 2014.

En conséquence, je vous fais parvenir le permis délivré au nom du Collège Sainte-Anne. Je vous invite à vérifier l'exactitude des renseignements inscrits et à prendre connaissance de l'avis concernant certaines dispositions légales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'enseignement privé par intérim,

Ugo-Mercier Gouin

p. j. Permis



Horaires des sessions des épreuves du ministère de l'Éducation

Épreuves uniques

2022-2023

HORAIRE OFFICIEL

Coordination et rédaction
Direction de la sanction des études
Secteur de l'excellence scolaire et de la pédagogie

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation du Québec
1035, rue De La Chevrotière, 28e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation du Québec

Table des matières

- Épreuves en langue française	4
Janvier 2023.....	4
Juin 2023.....	5
Août 2023	6
 - Épreuves en langue anglaise.....	7
Janvier 2023.....	7
Juin 2023.....	8
Août 2023	9

HORAIRE DE LA SESSION D'EXAMEN

Épreuves en langue française

Janvier 2023		
1^{er} décembre	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire Écriture - Remise du dossier préparatoire	132-520
8 décembre 8 h 45 – 12 h	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire Écriture	132-520
10 au 12 janvier	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du cahier de préparation	136-540 136-550
10 au 18 janvier	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Tâche préparatoire et interaction orale	134-510
13 au 18 janvier	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Écoute du document audio et discussion	136-540 136-550
12 janvier 9 h – 12 h	Histoire du Québec et du Canada, 4 ^e secondaire	085-404
16 janvier 9 h – 12 h	Science, 4 ^e secondaire Science et technologie, Volet théorie Applications technologiques et scientifiques, Volet théorie	055-410 057-410
18 janvier 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Culture, société et technique (Raisonnement en math.) Technico-sciences (Raisonnement en math.) Sciences naturelles (Raisonnement en math.)	063-420 064-420 065-420
19 janvier 9 h – 12 h	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	136-540 136-550
19 janvier 9 h 30 – 11 h 30	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	134-530

Juin 2023		
27 avril	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire Écriture - Remise du dossier préparatoire	132-520
4 mai 9 h – 12 h 15	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire Écriture	132-520
15 mai au 7 juin	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Tâche préparatoire et interaction orale	134-510
18 au 25 mai	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du cahier de préparation	136-540 136-550
26 mai au 31 mai	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Écoute du document audio et discussion	136-540 136-550
1^{er} juin 9 h – 12 h	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	136-540 136-550
8 juin 9 h 30 – 11 h 30	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	134-530
12 juin 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Technico-sciences (Raisonnement en math.) Sciences naturelles (Raisonnement en math.)	064-420 065-420
14 juin 9 h – 12 h	Histoire du Québec et du Canada, 4 ^e secondaire	085-404
16 juin 9 h – 12 h	Science, 4 ^e secondaire Science et technologie, Volet théorie Applications technologiques et scientifiques, Volet théorie	055-410 057-410
19 juin 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Culture, société et technique (Raisonnement en math.)	063-420

Août 2023		
19 juillet	Français, 5 ^e secondaire, Écriture - Remise du dossier préparatoire	132-520
24 au 27 juillet	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du cahier de préparation	136-540 136-550
26 juillet 8 h 30 – 11 h 45	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire Écriture	132-520
26 juillet en après-midi au 31 juillet	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Tâche préparatoire et interaction orale	134-510
27 juillet 9 h – 12 h	Mathématique, 4 ^e secondaire Culture, société et technique (Raisonnement en math.) Technico-sciences (Raisonnement en math.) Sciences naturelles (Raisonnement en math.)	063-420 064-420 065-420
28 juillet 9 h – 12 h	Histoire du Québec et du Canada, 4 ^e secondaire	085-404
28 juillet en après-midi	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Écoute du document audio et discussion	136-540 136-550
31 juillet 9 h – 12 h	Science, 4 ^e secondaire Science et technologie, Volet théorie Applications technologiques et scientifiques, Volet théorie	055-410 057-410
1^{er} août 9 h 30 – 11 h 30	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	134-530
1^{er} août 9 h – 12 h	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	136-540 136-550

HORAIRE DE LA SESSION D'EXAMEN

Épreuves en langue anglaise

Janvier 2023		
10 janvier	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	634-510 634-520 634-530
10 janvier	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	635-520 635-530
12 janvier 9 h – 12 h	History of Québec and Canada, Sec. 4	585-404
13 janvier 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Activité préparatoire et compréhension écrite	635-520
13 janvier 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et compréhension écrite	634-520
13 janvier (en après-midi) au 19 janvier	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et interaction orale	634-510
16 janvier 9 h – 12 h	Science, Sec. 4 Science and Technology, Theory component Applied Science and Technology, Theory component	555-410 557-410
16 janvier 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	635-530
17 janvier 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Reading	612-520
18 janvier 9 h – 12 h	Mathematics, Sec. 4 Cultural, Social and Technical Option (Math. Reasoning) Technical and Scientific Option (Math. Reasoning) Science Option (Math. Reasoning)	563-420 564-420 565-420
18 janvier 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Production Preparation	612-530
19 janvier 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Production Writing	612-530
20 janvier 9 h 30 – 11 h 30	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	634-530

Juin 2023		
1^{er} au 5 mai	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	634-510 634-520 634-530
1^{er} au 26 mai	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	635-520 635-530
11 mai 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base, Activité préparatoire et compréhension écrite	634-520
12 mai au 2 juin	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et interaction orale	634-510
23 mai 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Reading	612-520
24 mai 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Production Preparation	612-530
25 mai 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Production Writing	612-530
6 juin 9 h 30 – 11 h 30	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	634-530
7 juin 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Activité préparatoire et compréhension écrite	635-520
8 juin 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	635-530
12 juin 9 h – 12 h	Mathematics, Sec. 4 Technical and Scientific Option (Math. Reasoning) Science Option (Math. Reasoning)	564-420 565-420
14 juin 9 h – 12 h	History of Québec and Canada, Sec. 4	585-404
16 juin 9 h – 12 h	Science, Sec. 4 Science and Technology, Theory component Applied Science and Technology, Theory component	555-410 557-410
19 juin 9 h – 12 h	Mathematics, Sec. 4 Cultural, Social and Technical Option (Math. Reasoning)	563-420

Août 2023		
18 juillet	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	634-510 634-520 634-530
À compter du 18 juillet	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Remise du document <i>Modalités d'évaluation</i>	635-520 635-530
21 juillet 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et compréhension écrite	634-520
21 juillet (en après-midi) au 1^{er} août (avant l'épreuve 634-530)	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Activité préparatoire et interaction orale	634-510
24 juillet 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Reading	612-520
25 juillet 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5 Production Preparation	612-530
26 juillet 9 h – 12 h	English Language Arts, Sec. 5, Production Writing	612-530
27 juillet 9 h – 12 h	Mathematics, Sec. 4 Cultural, Social and Technical Option (Math. Reasoning) Technical and Scientific Option (Math. Reasoning) Science Option (Math. Reasoning)	563-420 564-420 565-420
28 juillet 9 h – 12 h	History of Québec and Canada, Sec. 4	585-404
31 juillet 9 h – 12 h	Science, Sec. 4 Science and Technology, Theory component Applied Science and Technology, Theory component	555-410 557-410
1^{er} août 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Activité préparatoire et compréhension écrite	635-520
1^{er} août 9 h 30 – 11 h 30	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme de base Production écrite	634-530
2 août 9 h – 12 h	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire, Programme enrichi Production écrite	635-530

EDUCATION.GOUV.QC.CA



Québec, le 24 juillet 2012

Madame Mary Reynolds
Directrice générale
Collège Queen of Angels
100 boul. Bouchard
Dorval (Québec) H9S 1A7

Madame la Directrice générale,

Le Collège Queen of Angels a transmis, à la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le formulaire de renseignements concernant son organisation, ses services et ses ressources financières. Je vous en remercie.

Ces renseignements, complétés par une visite de l'établissement, ont démontré que celui-ci s'acquitte généralement correctement de ses obligations en matière de respect de la Loi sur l'enseignement privé et de ses différents règlements. Cependant, je désire attirer votre attention sur quelques éléments auxquels certains ajustements devraient être apportés.

En premier lieu, il serait souhaitable que les règlements généraux de la corporation titulaire du permis soient ajustés pour formaliser le rôle des parents au sein du conseil d'administration et que ceux qui siègent au conseil d'administration soient élus, selon un processus démocratique, par une assemblée générale des parents d'élèves.

Aussi, il est essentiel que tous les enseignants responsables des services d'enseignement offerts par l'établissement soient titulaires d'une autorisation légale d'enseigner. En ce sens, je vous invite à confirmer au Ministère que les personnes suivantes sont toujours à l'emploi de l'établissement et, le cas échéant, à fournir un document attestant qu'elles sont titulaires d'une autorisation légale d'enseigner pour l'année 2012-2013 :

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

...2

Sinon, il est essentiel de préciser l'état de la situation dans leur dossier et, en cas de remplacement par un autre enseignant, d'indiquer le nom, la date de naissance et la preuve de la qualification de leur remplaçant.

Concernant les nouvelles personnes engagées par l'établissement pour œuvrer auprès des élèves mineurs, je vous rappelle l'obligation de procéder à une vérification de leurs antécédents judiciaires avec diligence au moment de leur embauche.

De plus, je vous demande de vous assurer que la publicité de l'établissement, incluant son site internet, indique tous les renseignements prescrits, dont la nature des services autorisés au permis. Je vous demande aussi de vous assurer que le registre d'inscriptions est bien identifié selon son nom officiel et qu'il comprend tous les renseignements prescrits, notamment la date de naissance et la langue d'enseignement. Également, je vous invite à vérifier que les quelques irrégularités discutées lors de la visite ont bien été corrigées dans les bulletins utilisés par l'établissement, notamment en ce qui concerne les numéros de programme.

Il serait important de transmettre au Ministère un certificat complet démontrant que les systèmes d'alarme, les gicleurs, les extincteurs, les lances à incendie, les sorties d'urgence et l'éclairage d'urgence de l'établissement ont fait l'objet d'une inspection récente pour l'année scolaire 2012-2013. Également, le Ministère aimerait obtenir la preuve que les correctifs demandés par le Service de sécurité incendie de Montréal ont bien été apportés.

Finalement, je vous invite à vous assurer que le contrat de services éducatifs est entièrement conforme à la Loi, notamment en ce qui concerne les éléments discutés lors de la visite de l'établissement. Plus particulièrement, les frais exigés des parents qui y apparaissent excèdent largement le maximum prévu en vertu de l'article 93 de la Loi sur l'enseignement privé. Ainsi, les frais exigés pour les services obligatoires doivent, de façon générale, être considérés comme des services de même nature que ceux prévus à l'article 93. Les services accessoires devraient quant à eux être des services facultatifs, pour ne pas être pris en compte dans le calcul du maximum prescrit. Vous êtes donc invités à réévaluer toute cette question.

Les autres problèmes soulevés au contrat concernaient les points suivants :

- l'absence des dates de début et de fin de la prestation des services;
- les services éducatifs et les services accessoires incorrectement énumérés;
- l'absence du prix convenu pour les services éducatifs et les services accessoires;
- l'absence du texte des articles 70 à 75 de la Loi sur l'enseignement privé;

- l'absence tout juste avant les signatures du texte « l'établissement s'engage à ne pas céder ou vendre le présent contrat ».

Concernant la situation financière de l'établissement, elle est pour le moins préoccupante, d'autant plus que les précisions demandées n'ont pas été transmises au Ministère. Vous êtes donc invitée à transmettre au Ministère les informations demandées précédemment afin de permettre de vérifier si l'établissement dispose des ressources financières adéquates.

Finalement, il semble que la liste des administrateurs de l'établissement qui figure dans le système CIDREQ du Registraire des entreprises soit passablement différente de celle figurant sur le site internet de l'établissement. Il serait donc important de s'assurer de la similitude de ces deux listes et que soit faite, le cas échéant, la mise à jour requise.

Sur chacun des points soulevés ci-haut, veuillez informer le Ministère des mesures prises pour corriger la situation en fournissant à M. Ugo-Mercier Gouin, d'ici au 15 septembre 2012, les renseignements et documents pertinents.

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint une nouvelle version du permis de l'établissement émis en vertu de la Loi sur l'enseignement privé. Vous noterez que ce permis tient compte de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration qui indique, à l'article 14, que, « Lorsqu'il existe une version française du nom d'une entreprise, seule celle-ci figure dans les répertoires établis par l'Administration et dans les documents qu'elle délivre ». Ceci n'empêche pas l'établissement d'utiliser, dans sa publicité ou ses documents officiels, la version anglaise de son nom, celle-ci étant enregistrée auprès du Registraire des entreprises. Je vous demande par la même occasion de vous assurer que ce permis est affiché à la vue dans l'établissement, comme le prévoit la Loi.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice de l'enseignement privé,



Maryse Malenfant

p. j. Permis



Québec, le 24 juillet 2014

Madame Nathalie Gagnon
Présidente
Collège Sainte-Anne de Lachine
1250, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2M8

Madame la Présidente,

Dans une lettre transmise à M. Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 9 juillet 2014, vous l'informiez de la fusion du Collège Sainte-Anne de Lachine et du Collège Queen of Angels. Une résolution du conseil d'administration du Collège Sainte-Anne de Lachine concernant cette fusion accompagnait cette lettre.

Le Ministère prend acte de cette fusion et invite les deux établissements concernés à transmettre dans les meilleurs délais un dossier complet par le système ETAPE pour régulariser cette opération dans les systèmes ministériels. Le système ETAPE est accessible à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/dep/Systeme.html>. Je vous invite à prendre connaissance de la procédure qui y est décrite à cette fin.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'enseignement privé par intérim,



Ugo-Mercier Gouin

c. c. Monsieur Ugo Cavenaghi, Directeur général, Collège Sainte-Anne de Lachine



PROCÉDURE D'AUTORISATION MINISTÉRIELLE

OBJET : Collège Sainte-Anne de Lachine
Collège Queen of Angels

Référence : SC-65766

Préparée par

[Redacted]

le

25 août 2014

Karine Paré
Direction de l'enseignement privé
418 646-3939, poste 2558

Approuvée par

[Redacted]

le

25/8/2014

Ugo-Mercier Gouin
Directeur de l'enseignement privé par intérim

[Redacted]

le

2014/08/26

Eric Thibault
Sous-ministre adjoint au soutien aux réseaux et aux enseignants

[Redacted]

le

29 août 2014

Marie-Claude Champoux
Sous-ministre

**PROCÉDURE D'AUTORISATION
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS**

DEMANDE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

1. OBJET

Le Collège Sainte-Anne de Lachine ainsi que le Collège Queen of Angels informent le ministre de leur fusion légale, en vertu de l'article 22 de la Loi sur l'enseignement privé.

Ces deux corporations sont titulaires d'un permis sans échéance leur permettant de dispenser l'enseignement en formation générale au secondaire. Ces deux établissements sont agréés aux fins de subventions pour les services offerts.

2. AVIS

Dans un contexte de diminution de clientèle, le Collège Queen of Angels envisageait de mettre un terme à ses activités, mais le Collège Sainte-Anne de Lachine lui a fait la proposition de fusionner les deux établissements. Selon les informations transmises au Ministère, l'établissement envisage de maintenir des services éducatifs dans les installations du Collège Queen of Angels, mais de remplacer les services d'enseignement au secondaire par des services d'enseignement au primaire à compter de l'année scolaire 2015-2016. Une fois le nouveau permis émis, l'établissement devra donc déposer une demande de modification du permis en ce sens le plus rapidement possible, puisqu'il souhaite entreprendre les travaux requis dès que la modification du permis sera autorisée.

La résolution du conseil d'administration de chacune de ces corporations ainsi que les documents légaux témoignant de cette fusion légale ont été transmis au ministre, tel que cela est prévu par l'article 22 de la Loi sur l'enseignement privé.

La nouvelle corporation, légalement enregistrée sous le nom de Collège Sainte-Anne, sera titulaire du permis permettant de continuer l'exploitation de l'institution dans deux installations. Par ailleurs, les lettres patentes de fusion indiquent clairement que :

Le 10 juin 2014, le Collège Sainte-Anne de Lachine et le Collège Queen of Angels conviennent de fusionner en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, selon les termes et conditions ci-après mentionnés.

Sur la base de ces renseignements et après analyse de ceux-ci, la Direction de l'enseignement privé est d'avis qu'un nouveau permis, respectant les mêmes conditions que les permis précédents détenus par les corporations fusionnées, incluant l'agrément aux fins de subventions, doit être émis au nom du Collège Sainte-Anne, les permis précédents étant rendus caducs par la fusion.

3. RECOMMANDATIONS

En conséquence, la Direction de l'enseignement privé recommande au ministre d'autoriser l'émission d'un nouveau permis au nom du Collège Sainte-Anne, ce permis respectant les mêmes conditions que celles inscrites aux permis détenus par les corporations fusionnées.

DÉCISION MINISTÉRIELLE

J'approuve les recommandations telles qu'elles sont présentées par la Direction de l'enseignement privé et j'autorise cette dernière à transmettre cette décision à l'établissement.

En conséquence, le libellé suivant sera inscrit au permis :

L'établissement : Collège Sainte-Anne
1250, boulevard Saint-Joseph
Lachine (Québec) H8S 2M8

Installation : Collège Sainte-Anne, Campus de Lachine
1250, boulevard Saint-Joseph
Lachine (Québec) H8S 2M8

Type d'autorisation Objet de l'autorisation

Permis et agrément	Enseignement en formation générale au secondaire
--------------------	--

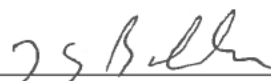
Installation : Collège Sainte-Anne, Campus de Dorval
100, boulevard Bouchard
Dorval (Québec) H9S 1A7

Type d'autorisation Objet de l'autorisation

Permis et agrément	Enseignement en formation générale au secondaire
--------------------	--

Titulaire du permis : Collège Sainte-Anne

Échéance : Sans échéance


Ministre

le 2014-09-11

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I
DROIT D'ACCÈS

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

- 1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;
- 2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.



54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.



56. Le nom d'une personne physique n'est pas un renseignement personnel, sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement la concernant ou lorsque sa seule mention révélerait un renseignement personnel concernant cette personne.

1982, c. 30, a. 56; 2006, c. 22, a. 110.



59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

- 1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;
- 2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;
- 3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;
- 4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;
- 5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

1982, c. 30, a. 59; 1983, c. 38, a. 55; 1984, c. 27, a. 1; 1985, c. 30, a. 5; 1987, c. 68, a. 5; 1990, c. 57, a. 13; 2006, c. 22, a. 32; 2005, c. 34, a. 37.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).